



PRÉFET DE LA RÉGION GUADELOUPE  
PRÉFET DE LA GUADELOUPE

SECRETARIAT GÉNÉRAL  
Service de la coordination interministérielle

**22 JAN. 2018**

**Arrêté SG/SCI/ du**  
**portant délégation de signature à Madame Virginie DEPLEDT, responsable du centre de services partagés interministériel (CSPI).**

Le préfet de la région Guadeloupe,  
préfet de la Guadeloupe,  
représentant de l'Etat dans les collectivités de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin,

- Vu la loi n° 46-451 du 19 mars 1946 tendant au classement comme départements français de la Guadeloupe, de la Martinique, de la Réunion et de la Guyane française ;
- Vu la loi n° 82-1171 du 31 décembre 1982 portant organisation des régions de Guadeloupe, Guyane, Martinique et de la Réunion ;
- Vu la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 modifiée relative à l'administration territoriale de la République,
- Vu la loi organique n° 2001-692 du 1er août 2001 relative aux lois de finances ;
- Vu la loi organique n° 2007-223 du 21 février 2007 portant dispositions statutaires et institutionnelles relatives à l'outre-mer ;
- Vu le décret n° 64-805 du 29 juillet 1964 modifié fixant les dispositions réglementaires applicables aux préfets ;
- Vu le décret n° 92-604 du 1er juillet 1992 modifié portant charte de la déconcentration,
- Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;
- Vu le décret n° 2006-975 du 1<sup>er</sup> août 2006 portant code des marchés publics ;
- Vu le décret n° 2010-146 du 16 février 2010 modifiant le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;
- Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
- Vu le décret du Président de la République en date du 9 août 2017 portant nomination de monsieur ERIC MAIRE , en qualité de préfet de la région Guadeloupe, préfet de la Guadeloupe et représentant de l'État dans les collectivités de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin ;

- Vu la directive ministérielle n° 11-323 du 8 avril 2011 relative à la mise en œuvre du processus d'exécution de la dépense en mode CHORUS ;
- Vu la circulaire n°DF-MGFE-13-3242 de la Direction du Budget du ministère de l'économie et des finances du 4 décembre 2013 désignant le préfet de région en qualité de responsable de budget opérationnel de programme pour les services territoriaux placés sous son autorité ;
- Vu l'arrêté SG/DRHM du 31 octobre 2017 portant organisation de la préfecture de la région Guadeloupe ;
- Vu l'arrêté n°16/2024 en date du 04 août 2016 du ministère de l'intérieur portant mutation de Madame Virginie DEPLEDT à la préfecture de la Guadeloupe à compter du 1 septembre 2016 ;
- Vu l'arrêté n°16DG10146400013 du 25 août 2016 portant mise à disposition, de Madame Karine MARTINE, attachée d'administration de l'État, en affectation au CSPI à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016 en qualité d'adjointe à la responsable ;
- Vu les conventions de délégation de gestion conclues avec les services déconcentrés de la Guadeloupe pour la réalisation des tâches d'ordonnancement des recettes et des dépenses relevant des programmes basculés dans CHORUS depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010.

*Sur proposition de la secrétaire générale de la préfecture,*

### **Arrête**

**Article 1** – Délégation de signature est donnée à madame VIRGINIE DEPLEDT, attaché principal, responsable du centre de services partagés interministériel (CSPI), à l'effet d'ordonner aux fins d'exécution les décisions de l'ordonnateur secondaire, les dépenses et les recettes des programmes issus de l'application chorus s'agissant des ministères et des services territoriaux placés sous l'autorité du préfet de la région Guadeloupe, ainsi que les opérations visées aux articles 3 à 5.

**Article 2** – En cas d'absence ou d'empêchement de madame Virginie DEPLEDT, la délégation de signature qui lui est consentie est exercée par madame Karine MARTINE, attaché d'administration de l'État, adjointe à la responsable du centre de services partagés interministériel (CSPI).

**Article 3 :** Délégation de signature est donnée pour les engagements juridiques ou des dépenses de paiement comme suit :

<b>Nom – Prénom</b>	<b>Grade</b>	<b>Fonction</b>
Virginie DEPLEDT	Attaché principal d'administration de l'État _Préfecture MI	RDP sur le SE PRFPLTF971 et REJ en cas de suppléance de M.WECK REJ/RDP sur le SE PN5PLTF971 RCAI
Karine MARTINE	Attaché d'Administration de l'État _DéAL-MTES	RDP RCAI

**Article 4 -** Délégation de signature est donnée, pour les gestionnaires des recettes et des dépenses, les valideurs des engagements juridiques (REJ) ou des dépenses de paiement (RDP) comme suit :

<b>Nom – Prénom</b>	<b>Grade</b>	<b>Fonction</b>
Patrick WECK	Secrétaire administratif_PN_MI	Chef de la section 1 REJ_RCAI
Christian OTVAS	Contrôleur de la DRFIP - MINEFI	Suppléant au chef de la section 1 RDP _ RCAI
Régine COLOMBO	Secrétaire administratif_Préfecture_MI	Cheffe de la section 2 REJ sur le SE PRFPLTF971 REJ/RDP sur le SE PN5PLTF971 RCAI
Nathalie HERISSON	Maréchale des logis_CSTAGN_MI	Suppléante à la cheffe de la section 2 _RDP REJ/RDP sur le SE PN5PLTF971 RCAI
Jocelyn CHERDIEU	Adjoint Administratif_DRFIP_MEF	REJ RCAI
Rosette THETIS	Secrétaire administratif_DAAF_MAAF	RDP
Myrienne GOUFFRAN	Adjoint administratif principal _Préfecture_MI	Gestionnaire

Michel BOUNET	Secrétaire administratif_DéAL_MTES	RDP
Laurent LOUISY	Adjoint administratif_PN_MI	RDP REJ/RDP sur le SE PN5PLTF971
ABENZOAR-FOULE Cristelle	Adjoint administratif_PN_MI	Gestionnaire sur le SE PRFPLTF971 REJ/RDP sur le SE PN5PLTF971 RCAI
HARAL Lucia	Adjoint administratif_GN_MI	Gestionnaire
Louise BALTIDE	Adjoint administratif_GN_MI	Gestionnaire
Arnaud BOA	Adjoint administratif_GN_MI	Gestionnaire
Sandrine MARIMOUTOU- MARTINON	Adjoint administratif_PN_MI	Gestionnaire sur le SE PRFPLTF971 et PN5PLTF971
Sébastien NARAYANINSAMY	Adjoint administratif_PN_MI	REJ sur le PRFPLTF971 gestionnaire sur le PN5PLTF971 RCAI
Nisette FERRAND	Adjoint administratif_PN_MI	Gestionnaire
Muriane PEIFFERT	Adjoint administratif_Préfecture_MI	Gestionnaire
Jocelyn BLONBOU	Adjoint administratif_DAC_MC	Gestionnaire
Mylène GAZA	Adjoint administratif_DéAL_MTES	Gestionnaire
Lydia SAMSON	Adjoint administratif_DéAL_MTES	Gestionnaire

Annick HATCHI	Adjoint administratif_DéAL_MTES	Gestionnaire RCAI
Claudette FLORIMONT	Adjoint administratif_Préfecture_MI	Gestionnaire
Fabien MENZIN	Adjoint administratif_DRFIP_MEF	Gestionnaire
Venise MOUTOU	Adjoint administratif_DJSCS_MSS	Gestionnaire
Evelyne ROUSSAS	Adjoint administratif_DIECCTE_MT	Gestionnaire
André RAMADE	Adjoint administratif_Préfecture_MI	Gestionnaire

**Article 5** – Les délégations de signature sont accordées pour les budgets opérationnels de programmes d'exécution des dépenses énumérés en annexe.

**Article 6** \_ La secrétaire générale de la préfecture et la responsable du centre de services partagés interministériel sont chargées chacune en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Basse-Terre, le

22 JAN. 2018

ERIC MAIRE

Voies et délais de recours –

*Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du préfet de la Guadeloupe et d'un recours hiérarchique auprès du ministre de l'intérieur.*

*Conformément aux dispositions des articles R. 421-1 à R. 421-5 du code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Guadeloupe dans le délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.*

ANNEXE 1 :

Périmètre d'exécution des dépenses du CSPI 071

Code	Programme	Désignation des actions de dépenses du CSPI	Unité prévoyance
1	0102	Accès et retour à l'emploi	OIECCE
2	0103	Accompagnement des mutations économiques et développement de l'emploi	OIECCE
3	0104	Intégration et accès à la nationalité française	Préfecture : SG
4	0106	Actions en faveur des familles vulnérables	OJSCS
5	0111	Amélioration de la qualité de l'emploi et des relations du travail	OIECCE
6	0112	Impulsion et coordination de la politique d'aménagement du territoire	Préfecture : SGAR
7	0113	Paysages, eau et biodiversité	OIEAL
8	0119	Concours financiers aux communes et groupements de communes	Préfecture : SG
9	0120	Concours financiers aux départements	Préfecture : SG
10	0121	Concours financiers aux régions	Préfecture : SG
11	0122	Concours spécifiques et administration	Préfecture : SG
12	0123	Conditions de vie outre-mer	Préfecture : SG OIEAL
13	0124	Conduite et soutien des politiques sanitaires, sociales, du sport, de la jeunesse et de la vie associative	OJSCS
14	0129	Coordination du travail gouvernemental	Préfecture : SGAR
15	0131	Crédation	OAC
16	0134	Développement des entreprises et du tourisme	OIECCE
17	0135	Vibrations, territoires et amélioration de l'habitat	OIEAL
18	0137	Égalité entre les hommes et les femmes	OJSCS
19	0138	Emploi outre-mer	Préfecture : SGAR
20	0143	Enseignement technique agricole	OAAF
21	0147	Politique de la ville et Grand Paris	OJSCS
22	0148	Fonction publique	Préfecture : SG/SGAR
23	0149	Forêt	OAAF
24	0152	Gendarmerie nationale	GII
25	0154	Économie et développement durable de l'agriculture et des territoires	OAAF
26	0155	Conception, gestion et évaluation des politiques de l'emploi et du travail	OIECCE
27	0156	Gestion fiscale et financière de l'État et du secteur public local	ORFIP
28	0157	Handicap et dépendance	OJSCS
29	0161	Intervention des services opérationnels	Sécurité civile
30	0162	Interventions territoriales de l'État	SCA OIEAL/OAAF/OIECCE
31	0163	Jeunesse et vie associative	OJSCS
32	0164	Cour des comptes et autres juridictions financières	CRC
33	0165	Conseil d'État et autres juridictions administratives	IA
34	0172	Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires	Préfecture : SGAR
35	0174	Énergie, climat et après-montes	OIEAL
36	0175	Patrimoines	OAC
37	0176	Police nationale	PII
38	0177	Prévention de l'exclusion et insertion des personnes vulnérables	OJSCS
39	0180	Presse	OAC
40	0181	Prévention des risques	OIEAL
41	0183	Protection maladie	OJSCS
42	0203	Infrastructures et services de transports	OIEAL
43	0205	Sécurité et affaires maritimes, pêche et aquaculture	OIEAL
44	0206	Sécurité et qualité nutritionnelle de l'alimentation	OAAF
45	0207	Sécurité et circulation routières	OIEAL
46	0215	Conduite et pilotage des politiques de l'agriculture	OAAF
47	0216	Conduite et pilotage des politiques de l'industrie	Préfecture : SG
48	0217	Conduite et pilotage des politiques de l'énergie, de l'énergie, du développement durable et de la mer	OIEAL/OJSCS
49	0218	Conduite et pilotage des politiques économique et financière	ORFIP
50	0219	Sport	OJSCS
51	0224	Transmission des savoirs et démocratisation de la culture	OAC
52	0232	Vie politique, culturelle et associative	Préfecture : SG
53	0303	Immigration et asile	PII
54	0304	Lutte contre la pauvreté : revenu de solidarité active et expérimentations sociales	Préfecture : SGAR
55	0305	Stratégie économique et fiscale	OIECCE
56	0307	Administration territoriale	Préfecture : SG
57	0309	Entretien des bâtiments de l'État	Préfecture : SG
58	0334	Arts et industries culturelles	OAC
59	0723	Contribution aux dépenses immobilières	Préfecture : SG / OIEAL / ORFIP
60	0743	Pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre et autres pensions	Armées combattants
61	0754	Contribution à l'équipement des collectivités territoriales pour l'amélioration des transports en commun, la circulation et la sécurité routières	Préfecture : SG
62	0787	Stipendiation entre régions des ressources de la taxe d'apprentissage	OIECCE
63	0788	Contractualisation pour le développement et la modernisation de l'apprentissage	OIECCE
64	0789	Contributions financières en direction des entreprises respectant les quotas en alternance	OIECCE
65	0332	Avances aux collectivités et établissements publics, et à la Nouvelle-Calédonie	Préfecture : SG
66	0333	Avances sur le montant des propositions revenant aux régions, départements, communes, établissements et divers organismes	Préfecture : SG

Le Préfet

Éric MAIRE

22 JAN. 2018